

+ Limite de commune
 SPPR Coeur d'agglomération
 - - - Limite de zone
 - - - Limite de secteur
 ■ Espace vert protégé
 ■ Espace boisé classé
 ● Arbre remarquable
 ■ Emplacement réservé
 ■ Périmètre d'orientation particulière d'aménagement
 ■ Servitude taille de logements

IMPLANTATIONS A L'ALIGNEMENT DES VOIES
 1 ■■■■■ Alignement / continuité
 2 ■■■■■ Alignement / discontinu possible
 3 ■■■■■ Alignement / discontinu obligatoire

IMPLANTATIONS EN RECU
 4 ■■■■■ Recul / continuité
 5 ■■■■■ Recul / discontinu possible
 6 ■■■■■ Recul / discontinu obligatoire

Choix possible entre l'alignement ou le recul de l'implantation de l'une ou l'autre des parcelles bâties contigües ou non (discontinuité possible)
 7 ■■■■■ Implantation à partir ou au-delà de la marge de recul (discontinuité obligatoire)
 8 ■■■■■ Implantation à partir ou au-delà de la marge de recul (discontinuité obligatoire)

← Principe de liaison viaire
 ■ Bande d'implantation de la façade principale
 ■ Anneau de desserte
 ■■■■■ Périmètre de minoration des normes de stationnement

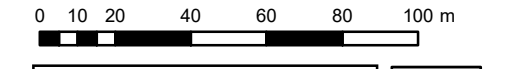
métropole
GrandNancy

Plan Local
 d'Urbanisme
 de Nancy

**Z
 O
 N
 A
 G
 E**

MODIFICATION

Echelle : 1/2000
 FEVRIER 2018



		3		
1	2	4	5	
6	7	8	9	
10	11	12	13	14
	15	16	17	18
	19	20		

2
 SCALES